



COMPTE-RENDU, PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2016 A BOTMEUR

Étaient présents (19) :

BOTMEUR : Gérard GUEN, Éric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Pierre BROUSTAL, Yvonne QUIMERC'H, Joseph SIMON, Josiane GUINVARC'H

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Jean FAILLARD, Marie-Noëlle JAFFRE

LA FEUILLEE : Gérard RANNOU, Danièle ROSE

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, François LE LUYER

LOQUEFFRET : Marcel SALAÛN, Alain HAMON

PLOUYE : Marcel LE GUERN, Geneviève LE MAT

SAINT-RIVOAL : Yves Claude GUILLOU, Jean-Yves JACQ

Excusés : Régis LE GOFF a donné pouvoir à Gérard RANNOU, Jean-Pierre SALAÛN a donné pouvoir à Marcel SALAÛN, Aimé SCHLOSSER a donné pouvoir à Geneviève LE MAT, Jean-Pierre LE BIHAN a donné pouvoir à Jean-Yves CRENN

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Gérard GUEN

Ordre du jour :

- ➔ Comptes administratifs 2015 et affectations des résultats
- ➔ Comptes de gestion 2015
- ➔ Fiscalité 2016
- ➔ Budgets primitifs 2016
- ➔ Fonds de concours : dossiers présentés
- ➔ Adhésion à Finistère Ingénierie Assistance
- ➔ Vote de subventions
- ➔ Questions diverses

M. Éric PRIGENT, maire de Botmeur, débute la séance par un mot de bienvenue.

La séance commence à 18 heures 30

Comptes de gestions 2015

Considérant que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2015 réalisés par les trois trésoriers de l'année passée est conforme aux comptes administratifs (principal et annexes) de la collectivité,

Le président propose à l'assemblée d'approuver les comptes de gestion des trésoriers du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2015 dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs de la collectivité.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les comptes de gestion des trésoriers pour l'exercice 2015.

Comptes administratifs 2015 et affectations de résultats

Le conseil communautaire, vote les comptes administratifs de l'exercice 2015 et arrête ainsi les comptes

Budget principal :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	738.832,62 €	281.524 €	2.007.567,95 €
RECETTES	665.855,62 €		2.166.054,25 €
RESULTAT	- 72.977 €	- 281.524 €	158.486,30 €
AFFECTATION	190.138,22 €		

Budget annexe chalets :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	13.588,64 €	500 €	22.658,35 €
RECETTES	11.569,03 €		20.470,36 €
RESULTAT	- 2.019,61 €	- 500 €	- 2.187,99 €
AFFECTATION	0 €	-	-

Budget annexe ZA La Feuillée :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	4.070 €	1.850 €	19.617,55 €
RECETTES	0 €		20.000 €
RESULTAT	- 4.070 €	- 1.850 €	382,45 €
AFFECTATION	4.976,54 €	-	

Budget annexe atelier PITREY :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	17.865,40 €		5.161,61 €
RECETTES	4.700,04 €		18.327,01 €
RESULTAT	- 13.165,36 €		13.165,40 €
AFFECTATION	0 €		

Budget annexe atelier FILEO :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	30.685,83 €		8.148,48 €
RECETTES	8.003,48 €		7.923,48 €
RESULTAT	- 22.682,35 €		- 225 €
AFFECTATION	0 €		-

Budget annexe commerce Saint-Rivoal :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	13.002,52 €	1.220 €	14.062,80 €
RECETTES	22.169,33 €		16.317,52 €
RESULTAT	9.166,81 €	- 1.220 €	2.254,72 €
AFFECTATION	2.254,72 €	-	

Budget annexe atelier héliciculture Guyomarc'h :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	1.585,84 €	8.944 €	4.085,84 €
RECETTES	7.085,94 €		4.585,84 €
RESULTAT	5.500,10 €	- 8.944 €	500 €
AFFECTATION	500 €	-	

Adopté à l'unanimité des membres présents

Vote des taux de fiscalité 2016

Vu le projet de budget pour l'année 2016,

Considérant qu'il convient de fixer les taux d'imposition pour l'année 2016,

Il est proposé le maintien des taxes directes locales pour l'année 2016 soit :

- Taux CFE : **19,51 %**
- Taux T.H. : **9,90 %**
- Taux T.F.N.B. : **1,88 %**
- Taux T.F.B. : **0 %**

Adopté à l'unanimité des membres présents

Budgets primitifs 2016

Considérant le projet de budgets primitif de l'exercice 2016 du budget principal et des budgets annexes présenté par le Président

Le conseil communautaire, est appelé à voter les budgets primitifs ci-après

- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

Les budgets sont équilibrés en recettes et dépenses au montants de

Budget principal :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2.852.552,60 €	872.896,48 €
RECETTES	2.852.552,60 €	872.896,48 €

Budget annexe chalets :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	57.821,13 €	24.265,97 €
RECETTES	57.821,13 €	24.265,97 €

Budget annexe ZA La Feuillée :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	5.338 €	151.342,46 €
RECETTES	5.338 €	151.342,46 €

Budget annexe atelier PITREY :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	35.866,74 €	46.935,16 €
RECETTES	35.866,74 €	46.935,16 €

Budget annexe atelier FILEO :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	13.828,94 €	133.883,45 €
RECETTES	13.828,94 €	133.883,45 €

Budget annexe commerce Saint-Rivoal :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	16.676,86 €	157.466,16 €
RECETTES	16.676,86 €	157.466,16 €

Budget annexe atelier héliciculture Guyomarc'h :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	7.705,95 €	117.432,01 €
RECETTES	7.705,95 €	117.432,01 €

Adopté à l'unanimité des membres présents

Il est prévu un montant pour continuer l'étude de la maison du lac. Pour le moment la position d'EDF est floue.

Demande de fonds de concours

Une commune présente une demande de financement pour les opérations suivantes :

Commune de Plouyé

Objet	Dépenses H.T.	Recettes	Autofinancement	Fonds de concours sollicités
Travaux bâtiments communaux et matériels	8 279,25 €		8 279,25 €	4 139,62 €
Total	8 279,25 €	0 €	8 279,25 €	4 139,62 €

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de verser le fonds de concours sollicité par la commune de Plouyé.

Adhésion à L'Etablissement Public Administratif d'appui à l'ingénierie locale « Finistère Ingénierie Assistance »

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt pour l'E.P.C.I. d'une telle structure décide :

- D'adhérer à cet établissement public,
- D'approuver le versement d'une cotisation annuelle de l'ordre de vingt-cinq centimes d'Euro par habitant DGF, et d'inscrire cette dépense au budget.
- De désigner Monsieur Yves Claude GUILLOU pour représenter l'EPCI à l'assemblée générale de Finistère Ingénierie Assistance,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à cette adhésion.

Demandes de subvention

Fonctionnement de l'office de tourisme du Yeun Elez - année 2016

Le Président explique que la convention d'objectifs et de moyens liant l'office de tourisme et la communauté de communes prévoit un soutien financier au vu d'un plan de financement.

Le plan de financement des activités de l'année 2016 a été transmis et il comprend une aide de la collectivité de 25.000 €.

Le Président propose donc de verser une subvention de 25.000 € à l'office de tourisme du Yeun Elez.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Office de tourisme du Yeun Elez – participation financière 2016 au salon du livre sur les contes et légendes

Pour la 6^{ème} édition du salon du livre sur les contes et légendes, qui aura lieu sur la commune de Botmeur comme chaque année le dernier dimanche d'avril, l'office de tourisme souhaite une aide financière d'un montant de 3.000 €.

Le Président propose donc de verser une subvention de 3.000 € à l'office de tourisme du Yeun Elez pour la réalisation du salon du livre des contes et légendes à Botmeur.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Les autres demandes de subventions seront vues en bureau, notamment les demandes concernant les courses cyclistes (Sportbreizh, St Rivoal et Botmeur)

QUESTIONS DIVERSES

Sentiers de randonnée : travaux sur les passerelles par le PNRA en prévision
Classement des sentiers en PDIPR en cours

Groupes de travaux dans 4 compétences, les communes doivent désigner 2 délégués, 1 titulaire et 1 suppléant. La première réunion de la commission « vie des habitants » aura lieu le 28 avril prochain. Pour le moment 2 communes n'ont pas encore désignés leurs délégués pour les groupes de travail.

La CDCI s'est réuni et la proposition de la commission est la fusion des deux communautés (CCMA, CCYE) incluant la fusion du Sivom d'Huelgoat. Le départ de Locamaria-Berrien vers Poher communauté n'a pas été accepté en CDCI.

La séance se termine à 20 heures 30